

# Agent de transit

## DESCRIPTION DU MÉTIER :

Le métier d'agent de transit consiste à organiser et gérer le transport international de marchandises pour le compte d'une entreprise ou d'un client.

## LES COMPETENCES REQUISES :

- Bonne connaissance de la réglementation douanière et des règles de transport international
- Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais stricts
- Aptitude à communiquer efficacement avec des partenaires étrangers
- Maîtrise des outils informatiques de gestion et de suivi de transport
- Capacité à s'adapter à des situations imprévues et à trouver des solutions rapidement
- Sens de l'organisation et rigueur

## FORMATION :

Pour exercer le métier d'agent de transit, il est recommandé d'avoir une formation de niveau Bac+2 en transport, logistique ou commerce international. Des formations courtes et spécialisées peuvent également être proposées par des établissements spécialisés. Certaines entreprises peuvent offrir des formations en interne pour les personnes débutant dans le métier.

## SALAIRE :

Le salaire d'un agent de transit varie en fonction de l'expérience et des responsabilités. En début de carrière, le salaire peut être autour de 1800 euros brut par mois, et peut atteindre environ 3000 euros brut par mois pour un agent de transit confirmé.